

jusqu'à ce que, à la date des élections, il ait cru de son devoir de donner libre cours à ses sentiments et exprimer ses vues, mais par sympathie pour les vieux partisans qui avaient travaillé avec lui et sous sa direction, il remit au lendemain des élections l'accomplissement de ce qu'il considérait comme un devoir envers son pays. Alors son exposé parut, et ces trois points dont je viens de parler sont traités, par M. Edward Blake, avec une clarté et une vigueur qui n'ont pas été et ne sauraient être réfutées par les honorables députés de la gauche.

Ainsi, il leur faut trancher ces difficultés ; ces difficultés doivent disparaître, avant qu'ils puissent faire accepter au peuple ou aux honorables députés de ce côté-ci de la chambre leur panacée de réciprocité absolue et de libre-échange continental. Si les honorables députés de la gauche veulent savoir quelles sont les intentions du gouvernement, je puis leur répondre en peu de mots. Le gouvernement ne conclura avec aucun pays un traité de réciprocité qui exclura tout autre pays du monde, y compris la Grande-Bretagne. Le gouvernement ne conclura pas un traité de réciprocité qui laissera le soin de fixer le tarif entre les mains d'un pays plus grand et plus puissant que le nôtre, et qui permettra à ce pays de nous imposer un tarif pas du tout en rapport avec nos besoins. Mais pour ce qui regarde le peuple américain et ses institutions, son bien-être et sa prospérité, le maintien de la paix, tous, de ce côté-ci de la chambre, nous souhaitons qu'il devienne un peuple grand, fort et prospère, une aide puissante à l'œuvre générale de la civilisation du monde. Mais d'un autre côté, l'opinion de ce côté-ci de la chambre et du pays est général est que nous sommes aujourd'hui dans une trop forte position, laquelle nous a coûté trop de sacrifices, que nous avons devant nous un trop bel avenir pour vouloir y nuire, et, de plus, que notre situation ne nécessite pas un choix entre le Canada et la Grande-Bretagne et les intérêts de chacun ; mais que nous sommes dans une position où les intérêts du Canada peuvent être sagement et constitutionnellement maintenus, en ce qui concerne les meilleurs intérêts de la mère-patrie.

M. MILLS (Bothwell) : Je n'ai pas l'intention de suivre minutieusement les remarques de l'honorable ministre des finances. L'honorable ministre a traité un certain nombre de questions dont la discussion serait plus à propos à une phase plus avancée de la session, et je me propose de passer ces points sous silence ce soir.

L'honorable ministre s'est plaint d'une entente entre un gouvernement local et le parti libéral dans cette chambre. Je ne sache pas qu'une telle entente ait existé ; mais je me rappelle qu'il y a peu de temps, le prédécesseur de l'honorable ministre, qui venait de la même province, prit une part active aux élections provinciales d'une autre province. Je crois qu'aucun autre membre de cette chambre, ou moins, aucun membre du gouvernement, n'eût osé faire la même chose.

Le ministre des finances dit que le gouvernement a été réélu. Je dirai que le gouvernement comme corps est bien présent dans le parlement, mais je crois que deux honorables ministres, qui siégeaient dans cette chambre durant le dernier parlement, ne sont pas ici ce soir, et il n'y a guère du bon goût dans la vantardise qui a pris une partie considérable du discours de l'honorable ministre.

L'honorable ministre avoue que le gouvernement actuel n'est pas aussi fort que celui qui le précédait, et il nous prie d'attendre et de suivre l'accroissement de ses forces. L'honorable ministre nous prédit que dans quatre ou cinq ans, le gouvernement sera devenu très fort. Sous ce rapport, nous laisserons parler l'avenir. Je dois dire à l'honorable ministre que j'attache peu d'importance à ses prédictions, car je l'ai souvent entendu en faire qui ne se sont pas accomplies.

L'honorable ministre dit que nous demandons la réciprocité absolue avec les Etats-Unis, et que c'est là le principal article de notre programme. Il dit que nous demandons l'appui et la confiance du pays sur cette question, et, cependant, après cette déclaration, il dit qu'il ignore quelle est notre politique et il nous demande de définir, pour sa propre éducation, la politique que nous préconisons. Il dit que le pays est opposé à notre politique ; mais il ne sait pas quelle est cette politique.

L'honorable ministre nous dit qu'il y a quelques années, sir Charles Tupper essaya de négocier un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, et que M. Bayard, le prédécesseur de M. Blaine, refusa d'entendre toute proposition. Je crois que l'honorable ministre, en faisant cette déclaration, a manqué de franchise envers la chambre. L'honorable ministre sait très-bien que lorsque sir Charles Tupper proposa ce qu'il appelait une offre de réciprocité absolue, il fit cette proposition comme faisant partie d'un projet devant régler le litige au sujet de nos pêcheries, relativement à l'extension de ces pêcheries et à certains intérêts que les Américains avaient le droit de réclamer d'après la convention de 1818. Le gouvernement des Etats-Unis, dans cette occasion, l'informa, comme nous l'avons tous bien compris, qu'il n'entreprendrait pas de négocier un traité de commerce relativement au règlement de ce litige, au lieu de traiter directement la question et d'interpréter d'un consentement mutuel, si possible, le droit des gouvernements respectifs d'après le traité de 1818. C'est là, de la part de M. Bayard, une proposition toute différente de celle dont l'honorable ministre nous parlait. M. Bayard n'a pas dit qu'il n'entamerait aucune négociation pour arriver à conclure une convention commerciale entre les deux pays, mais il a dit qu'il n'entamerait pas de telles négociations comme un moyen de régler une dispute entre les deux pays au sujet des pêcheries.

Maintenant, M. l'Orateur, l'honorable ministre nous a dit que nous n'avions pas confiance dans l'avenir du Canada, et que c'est là une des raisons de notre insuccès. Tel n'est pas le cas. Nous avons confiance dans l'avenir du pays ; nous croyons que c'est un malheur que les affaires de notre pays n'aient pas été entre de meilleures mains ; nous croyons que notre position actuelle est une preuve de ce que le pays a souffert. Nous n'exprimons pas par là un manque de confiance dans l'avenir du pays ; mais un manque de confiance envers les honorables députés qui siègent à la droite, un manque de confiance dans leur habileté, leur zèle, leur compétence pour les positions qu'ils occupent.

L'honorable ministre dit que nous avons déploré le fait de la dissolution. Cela n'est pas le cas. Nous avons dit que la dissolution était une violation patente des principes et stipulations de la constitution. Nous sommes encore de cette opinion, et je crois qu'il nous serait facile de démontrer à la